

pétrole, pèsent pourtant moins lourd que l'or noir dans le jeu de la politique de puissance internationale; mais le Canada s'en soucie peu. L'ampleur de ses ressources et son double statut de puissance industrielle et d'important producteur de matières premières renforcent son pouvoir de négocier toute une gamme de questions du domaine international. L'appui qu'il accorde à certaines politiques économiques en particulier dépendra surtout de sa position sur le plan des ressources, tout comme l'heureux dénouement de ces questions découlera principalement de la force réelle de la position canadienne.

En tant que producteur de matières premières, le Canada favorise évidemment toute mesure ayant pour objet de renforcer le contrôle interne des investissements étrangers et de surveiller plus étroitement l'activité des sociétés multinationales. La politique canadienne visant à accroître la proportion de produits ouvrés dans ses exportations minières correspond aux aspirations d'autres États producteurs. Parallèlement, à cause de ses propres investissements à l'étranger et de ses liens étroits avec les principaux pays industrialisés, le Canada s'efforce de faire recon-

naître le principe général selon lequel la nationalisation des avoirs étrangers doit s'accompagner d'une indemnisation appropriée, conformément au droit international. Le Canada adopte la même attitude ambivalente à l'égard d'autres questions, notamment celle des cartels de producteurs. Il reconnaît l'utilité des associations de producteurs, mais afin de prévenir tout abus de leur part il aimerait les transformer en associations de producteurs et de consommateurs, conciliant ainsi les intérêts des deux parties.

Au point de vue historique, c'est immédiatement après la Seconde Guerre mondiale que le Canada a exercé le plus d'influence sur la scène internationale, notamment dans la recherche d'un nouvel ordre mondial. On peut s'attendre à le voir jouer un rôle d'égale importance dans les négociations multilatérales actuellement en cours ou à venir et qui visent à rétablir un ordre économique mondial gravement compromis. En effet, le cadre multilatéral de ces négociations correspond à un penchant diplomatique quasi-intuitif du Canada et il sied en outre à la dualité de ses intérêts sur le plan des ressources.

## En marge du séisme économique...

Cette période (1973-74) a été marquée par un profond bouleversement des rapports économiques mondiaux dont les répercussions se font toujours sentir. Du désarroi et de la controverse qui ont suivi, il ressort clairement que les perspectives de progrès économique et social dans nombre de pays moins développés sont sérieusement compromises.

Les pays les plus pauvres sont le plus gravement menacés. A moins d'un très grand effort par la communauté internationale, 800 millions de personnes de par le monde auront peu d'espoir d'améliorer leur condition de vie avant la fin de cette décennie. Et l'on compte par centaines de millions ceux qui réussiront à améliorer faiblement leur sort.

La recherche de moyens grâce auxquels elle pourrait, avec le concours de la communauté internationale, affronter efficacement ce défi a retenu l'attention de la Banque Mondiale au cours de l'année. La Banque est en train d'adapter la gamme variée de ses activités aux besoins de ses membres, afin d'améliorer son apport au développement dans les circonstances très différentes que présente l'évolution actuelle du monde. ...

On a enregistré durant cet exercice une nouvelle expansion importante de l'aide financière et technique. Le groupe de la Banque Mondiale dans son entier a approuvé des engagements de prêts et d'investissements s'élevant au total à 4,517 mil-

lions de dollars, soit 962 millions de plus qu'en 1973. ...

De façon plus générale, les événements les plus significatifs sur le plan international ont été le rajustement et le flottement des taux de change, une inflation accélérée entraînant la hausse rapide des prix de la plupart des denrées de base et des produits industriels d'exportation, la hausse sensationnelle des prix du pétrole, la pénurie de céréales et d'engrais et le ralentissement de la croissance du produit national brut (PNB) dans les pays industrialisés.

Ces changements ont eu des conséquences de longue portée. Il y a à peine un an, on escomptait que les pays en voie de développement pourraient, en tout et pour tout, réaliser un taux annuel et effectif de croissance du PNB d'un peu plus de 6 pour cent, conformément à l'objectif fixé pour la Deuxième décennie du développement. Il semblerait qu'on ait atteint ce but, dans l'ensemble, entre 1968 et 1972. Il est maintenant à prévoir, cependant, que si certains pays exportateurs de pétrole et de minerais vont dépasser cet objectif, la croissance du PNB dans beaucoup d'autres pays sous-développés sera inférieure à 6 pour cent pendant le reste de la présente décennie. Dans les pays les plus pauvres, y compris quelques-uns des plus peuplés, le taux d'expansion sera si déprimé que le revenu par tête ne se modifiera pas, ou très peu, d'ici 1980. ... (Extrait du *Rapport annuel de la Banque Mondiale pour 1974.*)